

# l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie

## L'usine laitière de Saint-Alexandre reçoit \$570,000 pour son projet de transformation

par Réal LABERGE

**SAINT-ALEXANDRE** — Le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale va verser une subvention de \$570,000 pour la création de 19 nouveaux emplois à l'usine laitière de Saint-Alexandre de Kamouraska.

Cette aide s'inscrira dans un projet de transformation de \$6,1 millions, qui sera prochainement mis en marche par la Coopérative agricole de la Côte-du-Sud, a précisé hier au SOLEIL un porte-parole du MEER.

L'annonce officielle de cet investissement important, qui doit convertir l'usine laitière en une fabrique de lait en poudre "instantané", doit être faite demain, à La Pocatière, par le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon, à l'occasion d'une conférence de presse qui sera suivie d'une visite de l'usine laitière, à Saint-Alexandre.

### Unique en Amérique du Nord

On se rappellera que ce projet de plus de \$6 millions a été mentionné dans les prévisions du directeur général de la Coopérative agricole de la Côte-du-Sud, M. Roméo Girard, à l'occasion de l'assemblée annuelle du 20 mars dernier.

En précisant qu'on projetait la fabrication du lait en poudre instantané, M. Girard avait remarqué qu'il s'agissait là d'une production unique en Amérique du Nord, et qui était entièrement destinée à l'exportation.

Le directeur de la coopérative ajoutait alors que la mise en chantier du projet d'expansion devait suivre immédiatement une réponse attendue

du MEER, relativement à une demande d'aide d'incitation à la création de nouveaux emplois. C'est cette subvention qu'a confirmée hier le ministre fédéral, en annonçant une contribution de \$570,000.

### L'agrandissement

Par ailleurs, toujours au sujet de cette orientation nouvelle de l'usine laitière de Saint-Alexandre, le président de la Coop de la Côte-du-Sud, M. Jean-Charles Chénard, avait parlé en mars dernier d'une période d'environ 14 mois pour la réalisation du projet et de son entrée en opération.

Il avait encore prévu que cette conversion nécessiterait un agrandissement à l'usine actuelle de 100 pieds sur 60, avec une hauteur de 75 pieds. Elle impliquerait encore l'installation d'une machinerie très spécialisée, notamment d'une chaîne d'emballage pouvant recevoir, au départ, de 3 à 4 millions de livres de lait entier, en des contenants de 400 grammes.

Dans les circonstances, la production actuelle de poudre de lait écrémé et de beurre sera éventuellement discontinuée. Les 168 millions de livres de lait provenant des comtés de Rivière-du-Loup, Kamouraska et L'Islet seront plutôt transformés en cette production nouvelle de poudre de lait non écrémé, et mises en sacs de poudre de lait "instantané".

### Écoulement assuré

Lors de l'assemblée annuelle de la Coopérative agricole de la Côte-du-Sud, le président de la Commission canadienne du lait, M. Gilles Choquette, avait déclaré qu'il s'agissait là d'une adaptation de la production

laitière excédentaire du Québec à des marchés rentables d'exportation.

C'est donc avec l'accord de cette Commission canadienne de contrôle laitier, avait-on alors précisé que

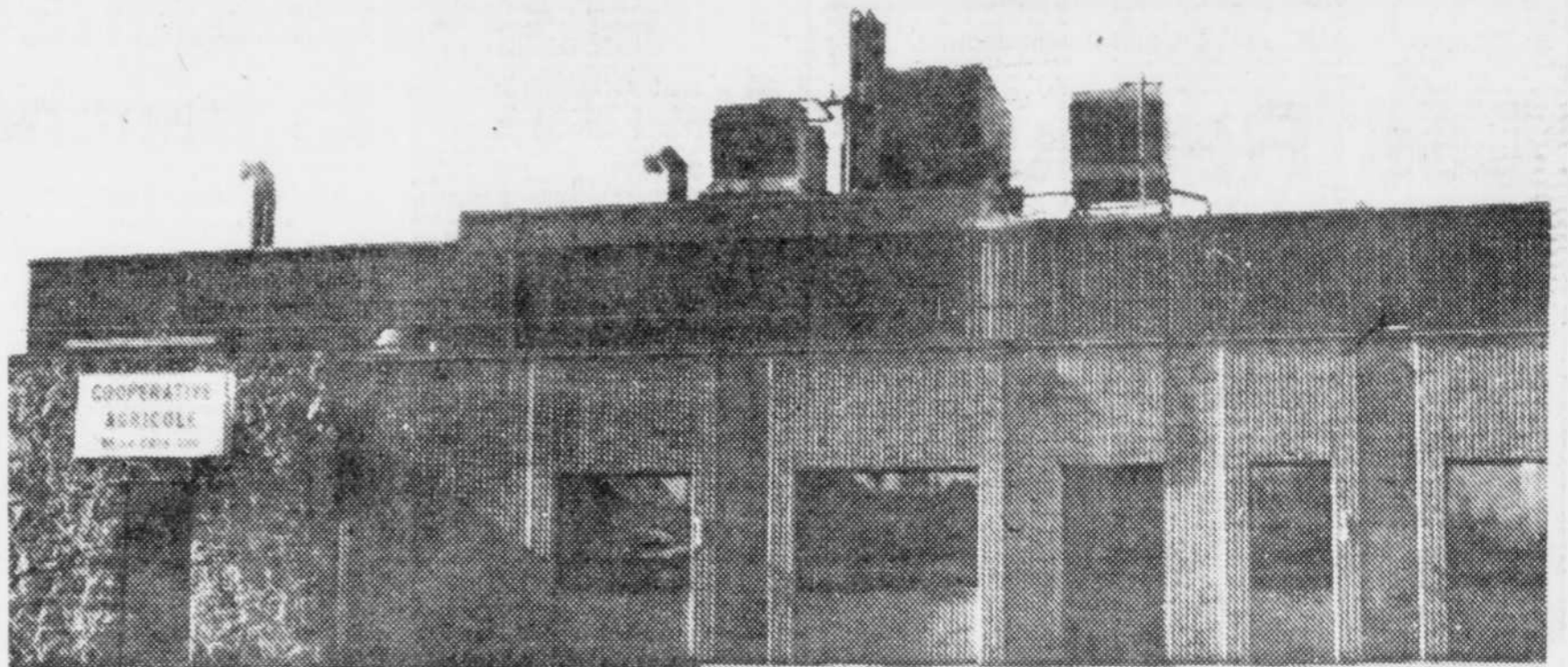
devait se réaliser la conversion de l'usine laitière de Saint-Alexandre.

C'est aussi avec un engagement de la part de la commission canadienne de vendre la production entière du lait en poudre instantané à des pays

d'Afrique comme l'Algérie, à des prix laissant place à un profit normal, que les membres de la coopérative avaient alors donné leur approbation à la réalisation du projet.

D'autres précisions, surtout finan-

cières et techniques, devaient être fournies demain, à l'occasion de la conférence de presse du ministre Jean Garon à La Pocatière, et de la visite subséquente de l'usine laitière, à Saint-Alexandre.



L'usine laitière de Saint-Alexandre pourra se transformer en fabrique de lait en poudre.

**HOLT RENFREW**

**INVESTISSEZ DANS LA MODE**

Charme raffiné du matelassé.

La vogue du matelassé a gagné les tenues intimité. Il apparaît en douillette dans cet ensemble Lingerie Linda, à chemise garnie de dentelle. Nylon marine ou bourgogne. TP. P. M. G. Lingerie au deuxième. Achats sur place.

**\$75**

H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'À 21 H. PLACE DE L'HOTEL DE VILLE • PLACE STE-FOY  
2 hrs station. gratuit. parc-autos. Place de l'Hôtel de Ville

### A Baie-Comeau et Hauterive

## "L'Opération bison" vise à éliminer les fraudeurs

par Jean Didier FESSOU

**BAIE-COMEAU** — Avis tout à fait gratuit aux fraudeurs de chèques et autres escrocs à la petite semaine: évitez les villes de Baie-Comeau et de Hauterive. Sinon il risquerait de vous en cuire. En effet, les Chambres de commerce locales, en collaboration avec la Sûreté du Québec, ont décidé de relancer "l'Opération bison".

En un mot comme en mille, il s'agit d'un système d'appels pyramidal qui permet de rejoindre, en quelque vingt minutes, l'ensemble des hommes d'affaires de la région. Ainsi, si un malfrat tentait de passer un chèque frauduleux, tout le monde le saurait

presque immédiatement et il ne resterait plus aux policiers qu'à épingler l'individu.

Telle est l'une des décisions arrêtées par la Chambre de commerce de Baie-Comeau, au cours de son assemblée générale ordinaire, en début de semaine.

### L'accent sur la PME

Président pour l'année en cours, Gilles Barrette, ingénieur à la QNS, entend privilégier principalement le rôle de la PME dans la région.

"On veut donner un nom à la région. Un nom autre que celui bâti par Hydro-Québec et qui fait surtout penser à l'hydro-électricité" devait-il

expliquer au SOLEIL au cours d'une entrevue, hier matin.

"Notre région est une région à forte concentration industrielle et autour de ça, il y a la PME et le commerce local. Or, on a l'impression que la PME est sous-représentée dans certains secteurs importants qu'elle pourrait servir", devait-il encore préciser.

C'est pourquoi la Chambre de commerce procédera à un inventaire systématique des besoins et services de la grande industrie afin de promouvoir, ensuite, une politique d'achat local.

Dans le même ordre d'idées, parce que le parc in-

dustriel de la ville est trop petit, la Chambre de commerce compte relancer l'idée d'un parc industriel régional. Sous-entendu un parc industriel commun aux deux municipalités rivales. A savoir Baie-Comeau et Hauterive.

### Deux comités permanents

D'autre part, la Chambre de commerce maintiendra en activité deux comités permanents qui oeuvrent, respectivement, au niveau du développement économique et au niveau du transport et des communications.

"La Côte-Nord c'est loin et c'est difficile d'accès. Il faut promouvoir le développement et l'amélioration de nos voies d'accès qui permet-

traient une foule de choses dont le développement du tourisme. Nous entendons faire quelque chose de spécial en faveur du tourisme en collaboration avec Gilles Tardif, de l'Association touristique de la région Manicouagan-Outardes", de dire M. Barrette.

Mentionnons enfin que l'idée récente d'une possible implantation de la GM à Baie-Comeau a relancé l'intérêt des milieux économiques de la province à l'endroit de cette région.

Parmi les activités à venir, il est intéressant de noter la préparation d'un colloque sur la politique d'achat local. La date n'a pas encore été arrêtée.

**TERCEL**

**Conduisez-la!**  
**Le 18 octobre.**

**TOYOTA**  
UNE ANNÉE-LUMIÈRE D'AVANCE

**ARMAND BOUDRIAS**

Ensemble de Velours Cordé et Suède de Gino de Paris

Place Québec 524-5263  
Place Bonaventure 875-2013  
6818, rue St-Hubert 273-2851  
St-Bruno 653-9422

# Possibilité d'un référendum, à Port-Daniel

par Michel DAVID

PORT-DANIEL — A moins que le ministère des Affaires municipales du Québec (MAM) ne modifie ses propositions concernant l'implantation d'un réseau d'aqueduc et d'égout à Port-Daniel-Est, dans le comté de Bonaventure, la municipalité pourrait tenir un référendum sur la question.

Suite à une rencontre tenue ré-

cemment entre les autorités municipales et les représentants du MAM et des services de protection de l'environnement, le ministère a refusé de porter sa contribution à plus de 75 pour 100 des \$1.880.000 prévus pour l'implantation du réseau.

Si l'offre du ministère était acceptée, il en coûterait \$381 par année aux bénéficiaires de l'aqueduc et de l'é-

gout, et \$210 à ceux qui ne seraient reliés qu'à l'aqueduc. Bien que les contribuables à revenu modeste aient la possibilité de déduire une partie de leur compte de taxes, le maire de Port-Daniel, M. Normand Deraiche, estime que les frais d'aqueduc et d'égout demeuraient trop élevés et il désire voir le gouvernement augmenter son aide à 90 pour 100 du coût des travaux.

## Mauvais emplacement

La municipalité estime également que l'emplacement retenu pour le champ d'épuration est inadéquat. Il ne pourrait satisfaire les besoins de 65 maisons. Comme il est prévu que 62 maisons seront reliées au réseau d'égout, la possibilité de nouveaux raccordements serait très limitée.

Dans la mesure où la probabilité de voir s'élever un jour une usine de carbonate de soude dans la région devient de plus en plus grande, la municipalité estime que l'implantation du réseau d'aqueduc et d'égout devrait tenir compte de la possibilité de développements domiciliaires importants. On suggère donc au ministère un emplacement plus avantageux pour le champ d'épuration.

A tout événement, la municipalité devra adopter un règlement d'emprunt important, dès le printemps prochain, pour financer les travaux. Plusieurs citoyens pourraient s'y opposer. Même si ce n'était pas le cas, vu l'importance des sommes en jeu pour une localité de moins de 1.000 habitants, la municipalité pourrait prendre elle-même l'initiative de tenir un référendum.



Le Soleil, Raymond Lavoie

Au lieu d'une jardinière à plein temps, le groupe d'enfants sera divisé en deux, à la maternelle de Petite-Matane.

## Les enfants d'une maternelle iront en classe qu'une journée sur deux

par Michel DAVID

du bureau du Soleil

MATANE — Plutôt que d'être confiés tous les jours aux soins d'une seule personne, les quelque 25 enfants inscrits à la maternelle Saint-Victor de Petite-Matane seront scindés en deux groupes qui se rendront à l'école une journée sur deux.

Ainsi en ont décidé leurs parents,

suite à la dernière réunion de la Commission scolaire de Matane, au cours de laquelle il a été décidé de ne pas affecter de jardinière à plein temps à la maternelle de Saint-Victor.

Depuis le printemps dernier, le comité d'école et la direction de l'école Saint-Victor de Petite-Matane réclament l'engagement d'une jardinière à plein temps, d'autant plus que les prévisions pour les prochaines années vont dans le sens d'une hausse de la clientèle.

Cette année, 25 enfants sont inscrits à la maternelle de Saint-Victor. On en prévoit 28 en 1980-81 et 33 l'année suivante. La moyenne générale des groupes dans les autres maternelles de la Commission scolaire de Matane est de 18,25 enfants.

Dans une lettre adressée aux commissaires, les parents de Petite-Matane se sont dits « à la fois étonnés et quelque peu scandalisés par le faible niveau d'implication et le peu d'ouverture de leurs représentants face aux problèmes pédagogiques ».

Pour les parents, « il apparaît malheureusement, dans l'interprétation de leur mandat et dans les gestes qu'ils posent, les commissaires cherchent à s'esquiver derrière des normes et des moyennes aussi abstraites qu'abusives ».

Les parents se disent également déçus du peu de courage qui semble démontrer une décision qui s'appuie sur une peur du précédent, et se demandent en quoi le fait de faire subir à tous une situation injuste rend ce traitement plus juste.

Ils entendent maintenant porter leurs doléances jusqu'au ministère de l'Éducation « puisque ce sont les politiques ou l'absence de clarté des politiques du ministère qui sont responsables de la situation que nos enfants ont à vivre ».

## La SAIREQ aura bientôt la 2e tranche de sa subvention

par Jean-Claude PAQUET  
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — La Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec (SAIREQ) a soumis récemment son rapport d'activités à l'OPDQ, ainsi qu'il était convenu dans le contrat qui accordait à la SAIREQ un budget de fonctionnement de \$110.000, et dont une première tranche de \$50.000 a été versée.

Le président de la SAIREQ, M. Louis-Philippe Rioux, et le directeur général, M. Jocelyn Lachance, ont dit que la réaction de l'OPDQ a été très favorable, et que l'organisme touchera prochainement une nouvelle tranche de \$35.000 sur la subvention.

M. Lachance a rappelé que le rôle de la SAIREQ, en vertu de cette entente avec l'OPDQ, est d'assurer le développement polyvalent des ressources du milieu rural, qu'il soit forestier, agricole, industriel ou culturel dans le but d'y stabiliser la population. Autrement dit, a-t-il expliqué, nous jouons dans le milieu rural le même rôle que les commissaires industriels jouent dans les villes.

Interrogé sur l'existence de projets de développement économique dans les zones rurales, M. Lachance a expliqué qu'ils étaient effectivement très nombreux, et qu'un certain nombre d'entre eux étaient même sur le point d'aboutir, se trouvant présentement devant le MEER ou l'OPDQ, et qui pourraient être rendus publics très prochainement.

A la question de savoir si le rôle de la SAIREQ n'allait plus être contesté par des organismes gouvernementaux, le président Rioux a souligné que c'était là forcément le lot des organismes subventionnés, mais que justement, la SAIREQ étudie présente-

ment différents moyens de s'autofinancer, même si ce n'était pas à 100 pour 100, en intéressant par exemple des

gens du milieu à s'impliquer financièrement dans le développement de leur communauté.

## Etudes accélérées sur le projet de l'usine de papier de Matapédia

SAINTE-FOY — Le comité directeur chargé de la poursuite du projet d'une papeterie dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie a constaté un progrès sensible dans le déroulement des travaux suite au dévoilement des résultats préliminaires du plan d'allocation de la matière ligneuse préparé par le bureau régional du ministère de l'Énergie et des Ressources (anciennement le ministère des Terres et Forêts).

Les membres du comité rencontreront prochainement les représentants du ministère afin de se faire préciser les détails de la garantie d'approvisionnement qui pourrait être mise à la disposition du projet, selon un communiqué.

Le comité directeur a de plus décidé d'accélérer les études nécessaires à la réalisation de ce projet et de collaborer avec le ministère de l'Énergie et des Ressources et l'Office de planification et de développement du Québec qui piloteront conjointement une étude de localisation.

Cette étude qui sera confiée à une firme qui doit être choisie incessamment, visera à « identifier le site opti-

mum en fonction des critères économiques et sociaux et d'évaluer les impacts socio-économiques de son implantation et de son développement ».

Parallèlement, le comité sélectionnera une firme qui sera responsable d'effectuer une étude de marchés et de prérentabilité afin que, dès avril 1980, toutes les informations essentielles à l'orientation de ce projet soient disponibles.

Le nouveau président de REXFOR, M. Michel Duchesneau a assisté à la réunion du comité directeur et s'est déclaré très satisfait des derniers événements. « REXFOR, a-t-il dit, consacra toutes les ressources nécessaires pour mener rapidement ce projet à terme ».

Rappelons que le nouveau comité directeur est formé de trois représentants de la Société d'implantation de la papeterie de la Matapédia, MM. Yves Lavoie, Clément Alarie et Denis Cassista et de deux représentants de REXFOR, MM. Gilbert Pelletier et Pierre Bergeron. Agissent également à titre de membres substitués pour la Société d'implantation de la papeterie de la Matapédia, MM. Léonard Otis et André Casgrain.

## Nouvelles conventions pour deux Cooprix

QUÉBEC — Les huit salariés du magasin Coop de Sainte-Odile, près de Rimouski, ont accepté, hier, en assemblée générale, la teneur de leur prochaine convention collective avec l'employeur. Ce document sera signé à la fin du présent mois. La nouvelle convention couvrira la période du 1er octobre 1979 au 31 septembre 1981.

L'Union des employés de commerce, section locale 503, affiliée à la

FTQ et l'employeur en question ont négocié le nouveau contrat sans recourir à la grève ou au lock-out.

Le même syndicat et la direction du magasin Coop de Rimouski avaient négocié et signé une nouvelle convention collective le jour même de l'expiration de la précédente, soit le 24 août dernier. Le nouveau contrat qui concerne quelque 125 salariés à Rimouski couvrira la période du 24 août au 25 août 1981.

**Invitation**




**Alain Jeffrey**      **Marcel Jeffrey**

Marcel et Alain Jeffrey vous invitent personnellement à venir les rencontrer à l'occasion du lancement des nouveaux modèles 1980 au Grand Trianon, 2500, boul. Montmorency, Québec, Tél. 667-9330

**RECHERCHE**



Dédé est recherché pour avoir vendu de l'usagé trop bon marché...

La fourrure usagée, c'est notre spécialité.

**CHOIX DE MANTEAUX DE \$75 A \$399.**

**\$100,000 DE FOURRURES NEUVES et USAGÉES**

Le plus grand choix de fourrures d'occasion

**LA BOUTIQUE DE FOURRURES USAGÉES ENR.**

497, 3e Avenue, coin 5e Rue, Limoilou — 529-2729

**TERCEL**

**Conduisez-la!**

**Le 18 octobre.**

**TOYOTA**

UNE ANNÉE-LUMIÈRE D'AVANCE



## Les gilets ont la vedette:

Et nous vous offrons le choix le plus judicieux. Nos gilets en tricot sont très sport chic, et nous sont exclusifs. Vous les porterez avec vos tweeds et vos velours côtelés. Leurs tons sont les plus en vogue cet automne.

G: laine shetland en gris, brun, vert chiné. Centre: pure laine en marine, taupe, aubergine, blanc bis. D: laine, marine, taupe, aubergine.

**\$37.50 à \$45**  
Boutique Messieurs. Rez-de-chaussée.

Pour tous les goûts masculins. Classiques ou contemporains

**HOLT RENFREW**

H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'À 21 H

PLACÉ DE L'HÔTEL DE VILLE • PLACE STE FOY

2 hrs station. gratuit. parc-autos. Place de l'Hôtel de Ville

# Suspension de l'enquête sur l'administration de Rimouski

par J.-Claude PAQUET  
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Comme on le prévoyait hier, la commission d'enquête sur l'administration municipale de Rimouski a suspendu ses audiences à huis clos, à la suite de procédures inscrites en cour supérieure par les avocats de l'ex-maire de Rimouski, M. Claude St-Hilaire.

Selon les procédures inscrites en cour supérieure, les demandeurs sont: l'ex-maire, M. Claude St-Hilaire, les conseillers municipaux Hervé Dickner, Gilbert Lévesque, Laurent Dumais et Gabriel Gagné, ainsi que les ex-conseillers municipaux Jean-Louis Ruest, Fernand Lamontagne et Jean-Yves Parent, ces trois derniers ayant choisi de ne pas se représenter à la dernière élection municipale, mais tous ayant fait partie de l'administration St-Hilaire.

La première procédure inscrite est une action en nullité, présentée en vertu de l'article 33 du code civil, et qui demande à la cour de déclarer nulle la décision de la commission d'enquête de ne pas donner suite aux trois requêtes qui lui avaient été présentées précédemment, soit la levée du huis clos, le droit de contre-interroger les témoins et le droit de présenter ses propres témoins. Cette action en nullité demande également la suspension de toute procédure jusqu'à ce qu'une décision finale soit rendue en cour supérieure.

Les avocats des demandeurs ont présenté en même temps à la cour supérieure une requête pour préséance, laquelle devrait être entendue demain, à Rimouski, et qui aurait pour effet de hâter l'audition de l'action en nullité.

Et d'un même souffle, les requérants ont présenté une troisième requête pour ordonnance de sursis, dans laquelle ils demandent à la cour d'enjoindre aux commissaires d'attendre le jugement final sur l'action qui leur a été intentée, avant de poursuivre l'enquête.

Soulignons que, techniquement, les commissaires auraient pu poursuivre les audiences à huis clos, au moins jusqu'à ce qu'un juge de la cour supérieure se soit prononcé sur la requête. Mais comme c'est fréquemment le cas, semble-t-il, par déférence pour la cour, les commissaires ont choisi de suspendre immédiatement les audiences.

On devrait savoir l'enquête en attendant qu'un juge se prononce sur l'action ordonne la suspension de en nullité.

## ENCAN PUBLIC

Le samedi 13 octobre 1979, à 55 rue Charles-Rodrigue, Lévis à 10 heures

**OUTILLAGE**  
Fournaise à l'huile commerciale (NEUVE) - Grinders - Chippers - Impacts 1/2" - 3/4" - 1"  
- Tournevis - Needle Scafer - Air regulator - Air oiler - Drill - Picolo band saw 220 Volts - Wilton Cut off Machine - 1 génératrice 25,000 Watts avec P.T.O. shaft (NEUVE) - 2 génératrices 6,000 Watts avec moteur stationnaire Diesel  
1 génératrice Luminaire transportable sur roues, 6,000 Watts - Autres articles trop longs à énumérer.

**EQUIPEMENT DE BUREAUX**  
Chaises et secrétaires - Chaises de salle d'attente - Chaises sur roulettes avec bras - Bureau - Table de travail - Table de conférence - Machines à écrire - Calculatrices Cashs - Tables de démonstration.

**AMUEBLEMENT DE MAISON**  
Divans et fauteuils - Causeuse en velours - Canapé-lit - Bahut vaisselier - Bureaux - Laveuses, sècheuses - Poêles et frigidaire - Réservoirs à l'huile 50 - 100 - 200 gallons - Fournaises à l'huile - Autres.

**ANTIQUITES**  
Pianos - Pharmacie - Bureaux - Cadres - Tables de salon - Abat-jour - Cadres - Cendriers sur pied et autres.

**DIVERS**  
Poêles à frites - Lampes électriques - Jouets - Grille-pain, mixettes, etc. - Accessoires pour bébés - Menus articles. Ainsi que plusieurs autres articles, trop long à énumérer.

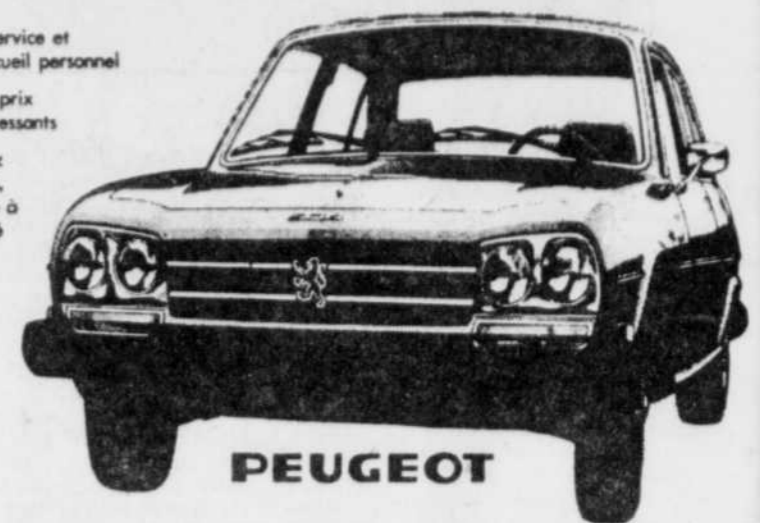
**CONDITIONS D'ACHAT:** Argent comptant, chèques certifiés ou lettre de crédit de la Banque ou caisse.

LES ENCANS DE LA RIVE-SUD  
55, rue Charles-Rodrigue, Lévis, P.Q. G6V 6L9

## Pourquoi acheter à St-Patrice?

...chez Automobile M. Blais Inc.?

- 1 - Le service et l'accueil personnel
- 2 - Des prix intéressants
- 3 - Chez nous, on travaille à bon marché



PEUGEOT

Liquidation de Peugeot 504 et 604, 1979  
PRIX TRES SPECIAUX

22 ans d'expérience dans la Peugeot

**AUTOMOBILE M. BLAIS INC.**

St-Patrice-de-Beaurivage, Cité de Lotbinière  
Ligne directe: 694-9246 ou (418) 596-2124

## AVIS IMPORTANT

LE 1er NOVEMBRE IL SERA TROP TARD POUR RECLAMER VOTRE ESCOMPTE DE

# 10%

SUR L'ENTREPOSAGE DE VOTRE FOURRURE CHEZ

## laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

N'attendez pas à la dernière minute. Venez chercher votre manteau de fourrure avant le 1er novembre et bénéficiez du rabais de 10% sur le coût de votre entreposage. Aucune livraison à domicile. Aidez-nous à mieux vous servir!

S.V.P. NOUS AVISER **48 HEURES A L'AVANCE** COMPOSEZ 525-4841 et demandez le service de l'entreposage

## Hydro-Québec

### APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

|   |   |  |
|---|---|--|
| <b>PCL-90314-F</b><br>30 octobre 1979<br>159 264KG DE PIEUX D'ACIER EN "H"<br>Garantie de soumission: \$8,000                               | <b>PPE-91081-F</b><br>30 octobre 1979<br>SUPPORTS D'ACIER POUR APPAREILLAGE DE 120/733kV<br>Garantie de soumission: \$10,000                                | <b>CPE-96011-F</b><br>20 novembre 1979<br>25 SYSTEMES DE TELEPROTECTION NUMERIQUES<br>Garantie de soumission: \$60,000                                 |
| <b>ASG-95027-F</b><br>30 octobre 1979<br>PAPIER A REPRODUCTION DE DIVERSES GRANDEURS ET COULEURS<br>Garantie de soumission: \$15,000        | <b>SCC-90092-F</b><br>30 octobre 1979<br>330,000 PL. CU. DE GAZ ARGON EN BONBONNES DE 330 PL. CU.<br>Garantie de soumission: \$3,000                        | <b>AMR-90193-F</b><br>30 octobre 1979<br>3 CAMIONS CHASSIS ET CABINE REGULIERE (PBV 33,000 LB)<br>Garantie de soumission: \$6,000                      |
| <b>AMR-90189-F</b><br>6 novembre 1979<br>26 CARROSSERIES ET ELEVATEURS A NACELLE (TERRE-NACELLE 32 PL.)<br>Garantie de soumission: \$60,000 | <b>AMR-90192-F</b><br>6 novembre 1979<br>23 CARROSSERIES ET ELEVATEURS A NACELLE MONTES EN COIN (TERRE-NACELLE 41 PL.)<br>Garantie de soumission: \$100,000 | <b>PCL-90315-F</b><br>13 novembre 1979<br>808 ASSEMBLAGES DE SUSPENSION POUR LIGNES DE TRANSPORT D'ENERGIE A 735kV<br>Garantie de soumission: \$40,000 |

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, entre 8h30 et 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUEBEC  
DIRECTION ACHATS  
BUREAU N° 700  
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER  
MONTREAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, téléphone (514) 285-1711, poste 1863.

La garantie de soumission doit être d'un montant égal à au moins 10% de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant susmentionné; elle doit être donnée sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission.

Sauf s'il est contrairement indiqué, une soumission partielle est acceptable.

Seules les personnes, sociétés et corporations ayant leur place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque, ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire, M.-A. DEMERS

# OUVERTURE

## massicotte sports

PLACE LIBRAY

NOMBREUX SPÉCIAUX

4000 BOUL. DU JARDIN ORSAINVILLE 628-3023

TOUTE VENTE FINALE — AUCUNE MISE DE COTE — CARTES DE CREDIT ACCEPTEES

### ski alpin



#### NORDICA TEMPEST

Pointures: 7 1/2 à 12

Prix original: \$250  
PRIX OUVERTURE

149<sup>98</sup>

#### GARMONT BAND

Pis: 6 1/2 - 7 1/2 - 8 - 8 1/2 - 11 - 11 1/2 - 12

Prix original 250,00  
PRIX OUVERTURE

109<sup>98</sup>

#### SKIS ALPIN

dynastar

TORNADO, grandeurs: 180 cm et 190 cm.

Prix original 125,00  
PRIX OUVERTURE

79<sup>98</sup>

#### BATONS DE SKI ALPIN

BARRECRAFTER et KNEISSL

Désassortis.

Prix original jusqu'à 29,98  
PRIX OUVERTURE

9<sup>98</sup>

#### BOTTES

GARMONT Master et MUMARI Corsair Lady pour dames. Pointures désassorties.

Prix original jusqu'à 79,98  
PRIX OUVERTURE

49<sup>98</sup>

#### CAGOULES DE SKI ALPIN

En plumes et duvet. First Down. Collection.

Prix original 59,98  
PRIX D'OUVERTURE

19<sup>98</sup>

#### ENSEMBLE 2 PIECES POUR HOMMES

De marque TOPHER, ALPIN, modèle DAVOS.

Prix original 119,98  
PRIX OUVERTURE

59<sup>98</sup>

#### LOT D'ENSEMBLES DE SKI ALPIN

2 pièces pour hommes et dames de marque EGO et BAVARIA.

Prix original jusqu'à 190,00  
PRIX OUVERTURE

88<sup>98</sup>

#### LOT DE VETEMENTS DE SKI DE FOND

Ensembles extensibles, 2 pièces pour hommes seulement, de marque BAVARIA, couleur: bleu et blanc, rouge et blanc, noir et blanc.

Prix original 69,98 PRIX OUVERTURE

24<sup>00</sup>

### ski de fond

#### SKIS DE FOND

ROSSIGNOL TOURING

Prix original 39,98  
PRIX OUVERTURE

39<sup>98</sup>

#### SKIS DE FOND

FISCHER RACING SC et RACING, ADIDAS SL3 KARHU TRAINING et FIBER RACER

Prix original jusqu'à 160,00  
PRIX OUVERTURE

89<sup>98</sup>

#### SKIS DE FOND

SKAN LOIPE Grandeur: 200, 205, 210

Prix original 39,98  
PRIX OUVERTURE

19<sup>98</sup>

#### SKIS DE FOND

en fibre de verre ELHO, MARATHON et HOLMENKOLLEN

Prix original jusqu'à 39,98  
PRIX OUVERTURE

39<sup>98</sup>

#### BOTTES DE SKI de fond

ADIDAS STUBAI

Prix original 19,98  
PRIX OUVERTURE

19<sup>98</sup>

### PRIX BAZAR

|   |  |  |  |   |
|---|--|--|--|---|
| LOT DE 96 PAIRES DE GANTS DE SKI ALPIN désassortis<br>Prix original 15,00<br>PRIX OUVERTURE | CARDULES DE NYLON ELHO, genre K-WAY<br>Prix original 18,00<br>PRIX OUVERTURE | LOT DE 270 PAIRES De gants de ski alpin<br>Prix original 15,00<br>PRIX OUVERTURE | BICYCLETTES Bicyclettes C.C.M. ESPRIT, 10 vitesses<br>Prix original 8,00<br>PRIX OUVERTURE | JORDANS Culture d'entraînement HAWAII ELECTRA, puissance: 2, 3 1/2, 7, 7 1/2, 8 1/2, 9 1/2, 10 1/2, 11, 11 1/2, 12. Pointures 7 et plus |
| 2   | 7  | 5  | 79 <sup>98</sup>   | 9 <sup>98</sup>   |

### hockey

PATINS et EQUIPEMENT Jusqu'à 60% de rabais

Le spécialiste du sport est arrivé dans le Grand Charlesbourg

# le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

## St-Raymond: la paroisse veut annexer la ville

par Gérard ROCHETTE  
(collaboration spéciale)

SAINT-RAYMOND — Le projet de fusion des municipalités de la ville et de la paroisse de Saint-Raymond dans le comté de Portneuf, est dans l'air. En effet, lors de la dernière assemblée régulière du conseil municipal de la paroisse de Saint-Raymond, un avis de motion a été présenté en vue de l'adoption, lors d'une séance subséquente, d'un règlement visant à annexer le territoire de la ville pour faire une seule et unique municipalité.

C'est en vertu des dispositions de la loi 39 relative aux fusions de territoires, que la paroisse de Saint-Raymond a entrepris de telles procédures d'annexion. On sait qu'auparavant seules les localités de ville pouvaient entreprendre de telles procédures.

### Surprise

Il va sans dire que la décision prise par le conseil municipal de la paroisse de Saint-Raymond a causé un émoi dans les divers milieux locaux et même régionaux. Rarement voit-on en effet les localités de paroisse ou village prendre les procédures pour englober les territoires de ville.

Il faut mentionner que dans le cas de Saint-Raymond, l'étendue des territoires n'est pas comparable. En effet, le territoire de la ville ne représente qu'une minime partie de la grande région de Saint-Raymond, avec son étendue de 1,6 mille carré, à comparer au 252 milles carrés du territoire de la paroisse.

Invité à expliquer les intentions des membres de son conseil, le maire de la paroisse, M. André Girard, a expliqué que la décision prise faisait suite à l'appel lancé par le président

de la Chambre de commerce de Saint-Raymond, lors de l'ouverture du Centre régional d'information.

On sait qu'à cette occasion, le président de la chambre, M. Robert Moisan, avait fait part que la fusion des deux localités de Saint-Raymond constituait le projet le plus important au programme des activités de son organisme cette année. Il avait alors invité les autorités municipales à s'asseoir pour discuter l'union des territoires de la grande région de Saint-Raymond.

Le maire de la paroisse de Saint-Raymond a déclaré que la présentation de l'avis de motion, en vue de l'adoption d'un règlement d'annexion du territoire de la ville, a été faite selon les dispositions de la loi 39.

Il n'est pas question que nous procédions demain matin à l'annexion de la ville de Saint-Raymond, a lancé M. Girard. La préparation du règlement nécessite des études sérieuses et approfondies que notre secrétariat entreprendra en collaboration avec le ministère des Affaires municipales.

Ce dernier a ajouté qu'il faudrait peut-être de six à neuf mois et même plus pour réaliser toutes les études nécessaires qui permettront de préparer le règlement final sur l'annexion. Comme le prévoit la loi, il va sans dire que les autorités municipales de la ville de Saint-Raymond ainsi que la population seront consultés sur le sujet.

Il n'est pas question d'agir en cachette, a dit M. Girard. Pour savoir s'il est souhaitable et à l'avantage de la population de fusionner les deux municipalités, les procédures devaient être amorcées. Alors pourquoi l'initia-

tive en ce sens ne viendrait pas du conseil municipal de la paroisse?

### Consultation

Le maire a poursuivi en disant qu'il fallait connaître également l'opinion des citoyens en la matière. Et qu'encore une fois pour ce faire, les études doivent être réalisées et les résultats soumis à ceux-ci.

On ne sait pas, d'enchaîner M. Girard, si la population est en faveur ou non d'une fusion totale des deux localités. Pour connaître une telle

opinion, nous devons leur soumettre un règlement renfermant les éléments d'une telle action municipale, tout en fournissant des informations précises sur les conséquences qui suivront, compte tenu des études qui auront été complétées.

Ce dernier a tenu à préciser que toutes les procédures qui seront poursuivies dans cette affaire le seront en étroite collaboration avec le ministère des Affaires municipales. "Nous allons vider la question une fois pour toutes et les citoyens se prononceront. Si ce-

ci refusent une fusion éventuelle, l'affaire sera classée définitivement" a précisé M. Girard.

Celui-ci a continué en disant que de plus en plus la ville et la paroisse de Saint-Raymond se ressemblent et ce, à tous les points de vue. Déjà, il existe des ententes intermunicipales et des services conjoints. Face au développement qui s'annonce, le maire de la paroisse se demande s'il ne serait pas le temps de revenir au grand Saint-Raymond d'autrefois avec

une seule et même municipalité sur le territoire.

"Si on veut se donner les meilleurs services possibles et assurer un développement planifié et continu, on doit s'unir. Et les études que nous entreprenons nous permettront de faire ressortir tous les éléments de cette fusion éventuelle. Alors la population se prononcera. Et je suis assuré que celle-ci saura faire la part des choses et choisir la meilleure route qui s'ouvrira à elle" a conclu M. Girard.

## Surprise totale du côté urbain

SAINT-RAYMOND (G.R.) — Lorsque fut connue la décision du conseil municipal de la paroisse de Saint-Raymond d'entreprendre les procédures en vue d'annexer le territoire de la ville, ce fut un effet de surprise totale au sein de ce dernier conseil municipal.

Il semble que c'était la dernière chose à laquelle les autorités de la ville de Saint-Raymond s'attendaient. Il faut dire que la surprise fut d'autant plus grande, que dans des comtés comme celui de Portneuf, normalement, ce sont les villes qui prennent les grosses décisions, comme celles de fusionner ou d'annexer du territoire.

Comment une localité de paroisse osait-elle prendre de telles procédures, même si la loi en la matière l'autorise?

Toujours est-il que l'effet de surprise passé, les membres du conseil municipal de la ville de Saint-Raymond ont déploré le manque de communication qui a existé dans cette affaire avec leurs collègues de la paroisse. Les deux conseils se rencontrent régulièrement pour discuter divers problèmes et projets, mais jamais il ne fut fait mention de fusion ou d'annexion.

Le maire de la ville, M. Richard Corriveau, a déclaré que lui-même et ses collègues n'étaient pas, en principe, contre une fusion. C'est la manière dont les choses se sont déroulées qui ne plaît pas aux autorités de la

ville.

"Que le conseil de la paroisse ait adopté une résolution pour qu'une étude conjointe sur la fusion soit entreprise aurait été préférable dans les circonstances" a dit M. Corriveau. Car, lorsque l'on présente un avis de motion pour l'adoption d'un règlement, cela laisse supposer que toutes les études pertinentes à la future réglementation ont été complétées.

A tout événement, les autorités de la ville n'entendent pas intervenir dans les procédures entreprises par leurs collègues de la paroisse. "Nous connaissons également les disposi-

tions de la loi 39 et attendrons que le conseil de la paroisse nous soumette son règlement d'annexion. Et dans les 30 jours de délai prévus, nous ferons connaître notre position" a déclaré M. Corriveau.

Rappelons que l'annexion ou la fusion des localités de Saint-Raymond, n'est pas pour demain matin. Le conseil de la paroisse qui envisage un tel projet ne fait qu'entreprendre les études pertinentes à cette fin. Il s'écoulera donc plusieurs mois et peut-être des années avant que finalement la population soit appelée à se prononcer sur le sujet.



HOLT RENFREW

INVESTISSEZ  
DANS  
LA MODE

Charme raffiné  
du matelassé.

La vogue du matelassé  
a gagné les tenues  
intimides. Il apparaît  
en douillette dans cet  
ensemble Lingerie Linda,  
à chemise garnie de  
dentelle. Nylon marine  
ou bourgogne. TP. P. M. G.  
Lingerie au deuxième.  
Achats sur place.

\$75

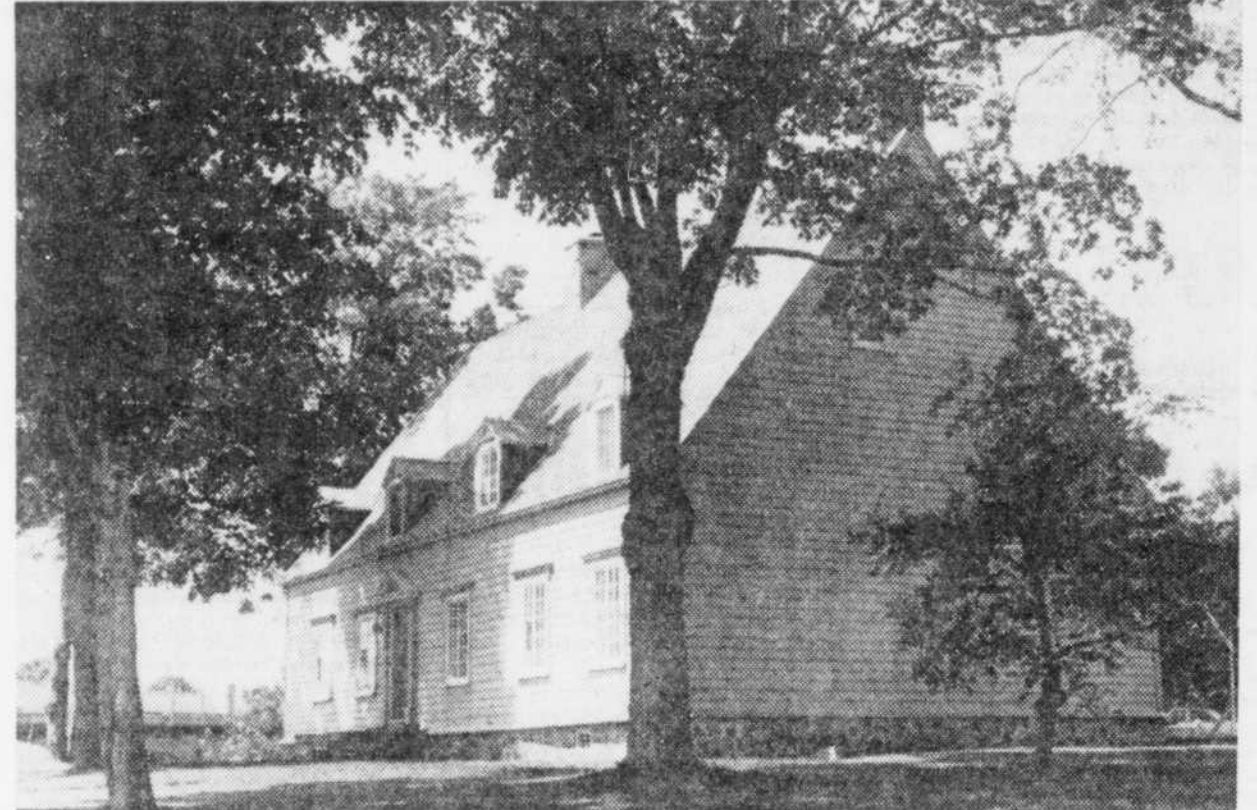
H. R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'À 21 H. PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE • PLACE STE-FOY

2 hrs station. gratuit. parc-autos. Place de l'Hôtel de Ville

\$62,000  
à St-Côme

QUEBEC — Le ministre Marcel Léger rencontrait, hier après-midi, à l'hôtel de ville de Saint-Côme (comté Beauport), les élus municipaux de l'endroit pour leur offrir une participation financière du Québec de \$62,000. Cette somme servira à défrayer des travaux de l'ordre de \$75,000 pour remettre en état le mur de soutènement longeant le côté nord-est de l'ancienne route 23. On se souviendra que le maire de cette municipalité, M. Côme Fortin, avait classé ce dossier comme particulièrement urgent et attiré l'attention du ministre Léger sur l'état de vieillissement de ce mur de soutènement de même que les dangers que cette situation représentait pour les usagers de cette route sans parler de la plaie esthétique s'offrant aux résidents et aux promeneurs de cette région.

Répondant à cet appel urgent, le ministre Léger a fait réviser ce dossier par ses services et s'est rendu aux dires du maire Fortin.



Manoir Couillard-Dupuis

Le Soleil, Réal Laberge

En bordure de la route 132, à l'est du pont surplombant la rivière du Sud, l'antique manoir seigneurial Couillard-Dupuis abrite désormais un kiosque d'information touristique ainsi que les diverses initiatives culturelles et artistiques de Populart Inc., à Montmagny.

TERCEL  
TERCEL  
TERCEL  
TERCEL  
TERCEL  
TERCEL  
TERCEL  
TERCEL  
TERCEL  
TERCEL

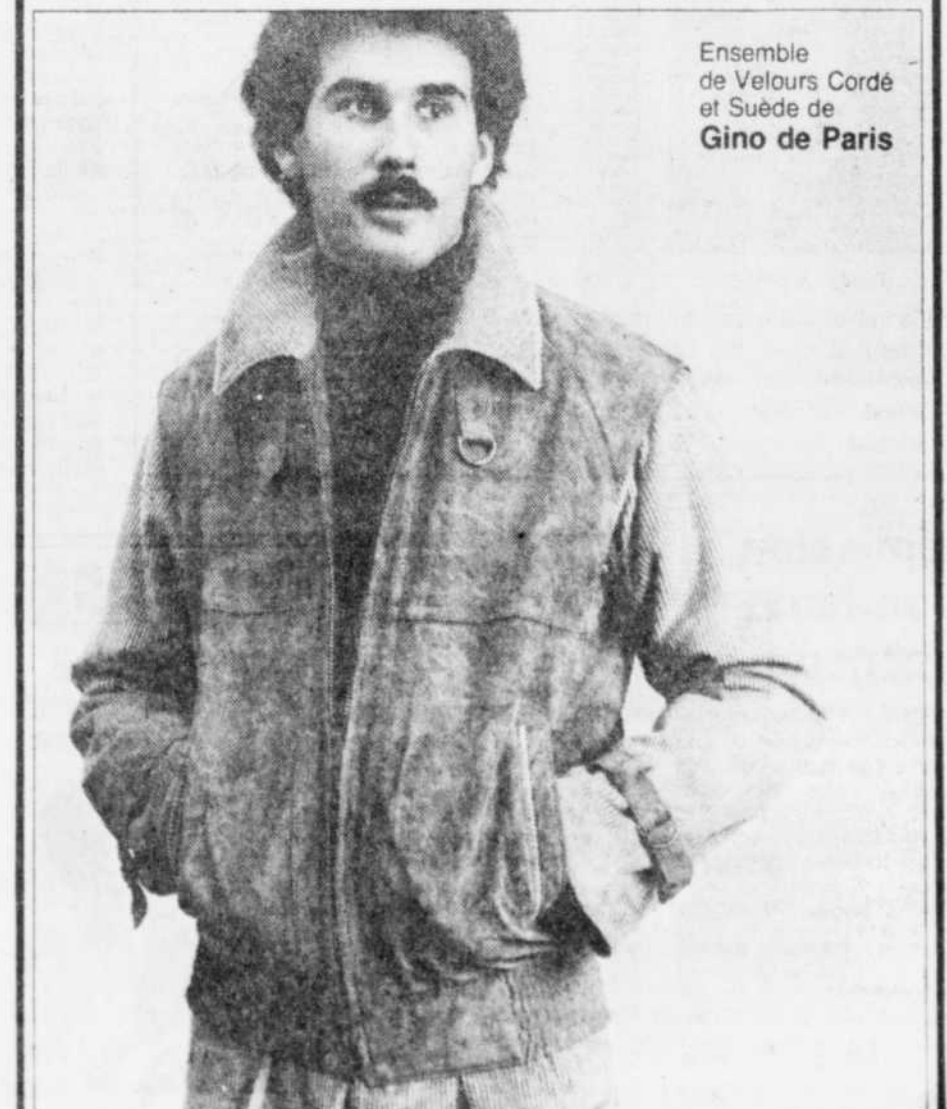
Conduisez-la!  
Le 18 octobre.

TOYOTA  
UNE ANNÉE-LUMIÈRE D'AVANCE



Place Québec 524-5263  
Place Bonaventure 875-2013  
6818, rue St-Hubert 273-2851  
St-Bruno 653-9422

ARMAND BOUDRIAS



Ensemble  
de Velours Cordé  
et Suède de  
Gino de Paris

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymon

# Beaucerons invités à commercer avec l'Europe



M. John Rich, à gauche, causant avec M. Roland Lacroix.

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

**SAINT-JOSEPH** — Conscient qu'il y a des entreprises innovatrices et dynamiques en Beauce pour intéresser des investisseurs étrangers, le consul général britannique au Canada, M. John Rich, a invité les industriels beaucerons à s'orienter en vue de ventes sur le continent européen.

De passage en Beauce, dans le cadre d'une tournée de trois jours, M. John Rich et son attaché commercial M. Michel Robichaud, en plus de visiter une douzaine d'industries importantes de la Beauce, profite de son séjour pour rencontrer les industriels de cette région, ainsi que les dirigeants municipaux et d'organismes, lors de rencontres sociales.

Même si jusqu'ici, il y a des entreprises beauceronnes qui font de l'exportation dans divers pays, comme

s'est le cas pour l'Abattoir Turcotte & Turmel (division coopérative fédérée) et de Vallée-Jonction, le commissaire industriel de la région Nouvelle-Beauce, M. Julien Turcotte, de Ville Sainte-Marie, est convaincu que le passage de M. John Rich va permettre aux industriels beaucerons d'avoir une ouverture nouvelle sur le commerce international.

En visitant l'Abattoir Turcotte & Turmel, dont le directeur général est M. Gérard Turcotte, LE SOLEIL a appris que cette entreprise beauceronne exporte plus de 30 millions de livres de porcs par année, à travers le Canada et les États-Unis, ainsi qu'en Angleterre, au Japon, aux Antilles, en Corée et aux Philippines.

Aussi, on a pu constater que pour répondre au marché de l'exportation, l'Abattoir Turcotte & Turmel a dû effectuer tout récemment un projet d'expansion évalué à plus de \$250,000

à l'intérieur de l'usine à Vallée-Jonction.

Il s'agit de transformations dans la salle de coupe et de l'achat d'équipements, afin de devenir de plus en plus fonctionnel, comme l'a mentionné M. Gérard Turcotte.

Cette entreprise beauceronne procure de l'emploi à quelque 307 personnes et se spécialise dans l'abattage et la coupe des porcs et des veaux.

Présentement, a-t-on appris, à l'Abattoir Turcotte & Turmel, de Vallée-Jonction, on procède à l'abattage d'au moins 12,500 porcs pour une production hebdomadaire de 2,100,000 livres de viande, en plus de l'abattage de 250 veaux par semaine.

Quant au chiffre d'affaires de cette entreprise, il se situe aujourd'hui à \$85 millions annuellement, avec une masse salariale aux employés de plus de \$2.5 millions.

## Le centre régional de plein air Chaudière lance une souscription

par Paul-Henri DROUIN

**SAINT-GEORGES** — Le centre de plein air l'OPARC (l'Opti-centre de plein air régional Chaudière) accessible à tout le public, prend une telle envergure au bord du lac aux Cygnes, à Armstrong, dans la Beauce, qu'il faut envisager la construction d'au moins 6 nouveaux chalets pouvant accueillir une centaine de personnes.

Pour assurer le succès de cette entreprise sans but lucratif, mise sur pied il y a huit ans, par le club Optimiste de Saint-Georges, a déclaré, hier, M. Michel Longchamps, "une équipe de personnes bénévoles sollicitera les Beaucerons dans le cadre

d'une campagne de souscription qui prendra fin le 11 novembre prochain et dont l'objectif est de \$100,000".

"D'une façon ou d'une autre, a-t-il dit, on tentera de rejoindre chaque membre de la collectivité régionale pour le sensibiliser aux nombreuses possibilités de l'OPARC et pour lui demander sa contribution, que ce soit en don financier ou tout simplement en donnant de son temps pour la construction des chalets."

Selon M. Longchamps "si l'OPARC existe aujourd'hui et peut vraiment répondre à la demande de la population, à l'exception d'un atout majeur

l'hébergement, une large part de responsabilité est attribuable aux personnes bénévoles qui y ont oeuvré".

Comme l'a expliqué notre informateur, le 11 novembre "Journée de l'OPARC" clôturera un mois pendant lequel toute la population régionale de Beauce aura pu se sensibiliser aux diverses possibilités que lui offre cette base de plein air qui, somme toute, lui appartient.

On a aussi appris que les 27 et 28 octobre prochain, l'OPARC invite les Beaucerons à venir visiter ses installations et ses facilités lors de ces deux journées où le public sera admis gratuitement.

Ainsi, ceux qui ne sont jamais allés à cet endroit, en plus d'en savoir davantage, auront la chance de satisfaire leur curiosité en parcourant le sentier menant à la montagne à Feu, faire le tour du lac aux Cygnes ou visiter le sentier écologique et le chalet central.

### Site idéal

En visitant les lieux de ce centre de plein air qu'est l'OPARC, situé sur un terrain d'une concession de Donatar, à environ quatre milles de la route 173 Président-Kennedy, un endroit où la nature ne peut être plus sauvage et pittoresque, on pourra constater que jusqu'ici le club Optimiste de Saint-Georges avec l'appui de la population a investi plus de \$800,000 dont la moitié est attribuable aux personnes bénévoles, et la différence provenant de sources gouvernementales.

Quant au terrain où est érigé le centre de plein air l'OPARC, il est considéré comme un des lieux exceptionnels dans la Beauce puisqu'il se situe au pied d'une montagne appelée la montagne à Feu, où l'on trouve le lac aux Cygnes qui n'est pas alimenté par un cours d'eau, mais bien par des

ruissellements de terrain de sorte que l'eau qu'il soutient est des plus pures.

### Les chalets

Le but à atteindre par la construction de 6 chalets au centre de plein air l'OPARC, comme l'a expliqué Michel Longchamps est pour:

— permettre aux jeunes de la Beauce et d'ailleurs de vivre des expériences uniques et enrichissantes par le biais des classes nature;

— favoriser l'échange véritable et les contacts humains lors de séjour de groupes;

— exploiter à fond le plein air et ses possibilités à travers des stages de formation complets;

— et s'intégrer dans le réseau touristique de la région en créant un lieu de vacances qui répondra aux exigences des touristes.

Sur le plan social, on désire offrir à la population une occasion de participation et de détente, bénéfique pour la santé, peu coûteuse et propre à rapprocher jeunes et moins jeunes par le milieu social privilégié qu'il forme, a ajouté M. Longchamps.



Dans les sentiers de l'OPARC, à Armstrong

## L'UPA de Québec-Sud, d'accord avec B.Landry, au sujet de l'économie

par Paul-Henri DROUIN

**SAINT-GEORGES** — La Fédération de l'UPA de Québec-Sud s'est dit en accord avec M. Bernard Landry sur l'analyse et le diagnostic posés sur l'économie québécoise en agriculture, et en ce qui concerne les recommandations qui en découlent du document intitulé "Bâtir le Québec", au terme d'une rencontre.

M. Marcel Giguère, directeur régional, a mentionné "qu'il apparaît fondamental de développer la concertation entre les agents de l'économie pour créer un climat social serein au Québec".



"D'autre part, a-t-il dit, il ne fait pas de doute que le potentiel en ressources humaines et en ressources

naturelles au Québec, fournit un atout fondamental pour le développement au niveau de la production et de la transformation en particulier".

Selon M. Giguère "tout en approuvant les priorités de développement d'auto-suffisance dans le boeuf, les céréales et l'horticulture, il est évident que ce développement est lié à la rentabilisation de ces productions".

"C'est d'ailleurs l'agriculture, a-t-il ajouté, qui devrait retenir une attention toute particulière du gouvernement québécois au cours des prochaines années, puisqu'il s'agit d'une richesse renouvelable dont le potentiel de développement et de création d'emploi serait des plus prometteur à des coûts relativement bas".

**Invitation**

**Alain Jeffrey**      **Marcel Jeffrey**

Marcel et Alain Jeffrey vous invitent personnellement à venir les rencontrer à l'occasion du lancement des nouveaux modèles 1980 au Grand Trianon, 2500, boul. Montmorency, Québec, Tél. 667-9330

**RECHERCHE**



Dédé est recherché pour avoir vendu de l'usagé trop bon marché...

La fourrure usagée, c'est notre spécialité.

**CHOIX DE MANTEAUX DE \$75 A \$999.**

**\$100,000 DE FOURRURES NEUVES et USAGÉES**

Le plus grand choix de fourrures d'occasion

**LA BOUTIQUE DE FOURRURES USAGÉES ENR.**

497, 3e Avenue, coin 5e Rue, Limoilou — 529-2729

**TERCEL**

**TERCEL**

**TERCEL**

**TERCEL**

**TERCEL**

**TERCEL**

**TERCEL**

**TERCEL**

**TERCEL**

**TERCEL**

**TERCEL**

**Conduisez-la!**

**Le 18 octobre.**

**TOYOTA**

UNE ANNÉE-LUMIÈRE D'AVANCE



**Les gilets ont la vedette:**

Et nous vous offrons le choix le plus judicieux. Nos gilets en tricot sont très sport chic, et nous sont exclusifs. Vous les porterez avec vos tweeds et vos velours côtelés. Leurs tons sont les plus en vogue cet automne.

G: laine shetland en gris, brun, vert chiné. Centre: pure laine en marine, taupe, aubergine, blanc bis. D: laine, marine, taupe, aubergine.

**\$37.50 à \$45**

Boutique Messieurs. Rez-de-chaussée.

Pour tous les goûts masculins. Classiques ou contemporains

**HOLT RENFREW**

H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'À 21 H.      PLACE DE L'HOTEL DE VILLE • PLACE STE FOY

2 hrs station, gratuit, parc-autos, Place de l'Hotel de Ville

# la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Jean-Chryso

## L'usine laitière de Saint-Alexandre reçoit \$570,000 pour son projet de transformation

par Réal LABERGE

**SAINTE-ALEXANDRE** — Le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale va verser une subvention de \$570,000 pour la création de 19 nouveaux emplois à l'usine laitière de Saint-Alexandre de Kamouraska.

Cette aide s'inscrira dans un projet de transformation de \$6,1 millions, qui sera prochainement mis en marche par la Coopérative agricole de la Côte-du-Sud, a précisé hier au SOLEIL un porte-parole du MEER.

L'annonce officielle de cet investissement important, qui doit convertir l'usine laitière en une fabrique de lait en poudre "instantané", doit être faite demain, à La Pocatière, par le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon, à l'occasion d'une conférence de presse qui sera suivie d'une visite de l'usine laitière, à Saint-Alexandre.

### Unique en Amérique du Nord

On se rappellera que ce projet de plus de \$6 millions a été mentionné dans les prévisions du directeur général de la Coopérative agricole de la Côte-du-Sud, M. Roméo Girard, à l'occasion de l'assemblée annuelle du 20 mars dernier.

En précisant qu'on projetait la fabrication du lait en poudre instantané, M. Girard avait remarqué qu'il s'agissait là d'une production unique en Amérique du Nord, et qui était entièrement destinée à l'exportation.

Le directeur de la coopérative ajoutait alors que la mise en chantier du projet d'expansion devait suivre immédiatement une réponse attendue

du MEER, relativement à une demande d'aide d'incitation à la création de nouveaux emplois. C'est cette subvention qu'a confirmée hier le ministre fédéral, en annonçant une contribution de \$570,000.

### L'agrandissement

Par ailleurs, toujours au sujet de cette orientation nouvelle de l'usine laitière de Saint-Alexandre, le président de la Coop de la Côte-du-Sud, M. Jean-Charles Chenard, avait parlé en mars dernier d'une période d'environ 14 mois pour la réalisation du projet et de son entrée en opération.

Il avait encore prévu que cette conversion nécessiterait un agrandissement à l'usine actuelle de 100 pieds sur 60, avec une hauteur de 75 pieds. Elle impliquerait encore l'installation d'une machinerie très spécialisée, notamment d'une chaîne d'emballage pouvant recevoir, au départ, de 3 à 4 millions de livres de lait entier, en des contenants de 400 grammes.

Dans les circonstances, la production actuelle de poudre de lait écrémé et de beurre sera éventuellement discontinuée. Les 168 millions de livres de lait provenant des comtés de Rivière-du-Loup, Kamouraska et L'Islet seront plutôt transformés en cette production nouvelle de poudre de lait non écrémé, et mises en sacs de poudre de lait "instantané".

### Écoulement assuré

Lors de l'assemblée annuelle de la Coopérative agricole de la Côte-du-Sud, le président de la Commission canadienne du lait, M. Gilles Choquette, avait déclaré qu'il s'agissait là d'une adaptation de la production

laitière excédentaire du Québec à des marchés rentables d'exportation.

C'est donc avec l'accord de cette Commission canadienne de contrôle laitier, avait-on alors précisé que

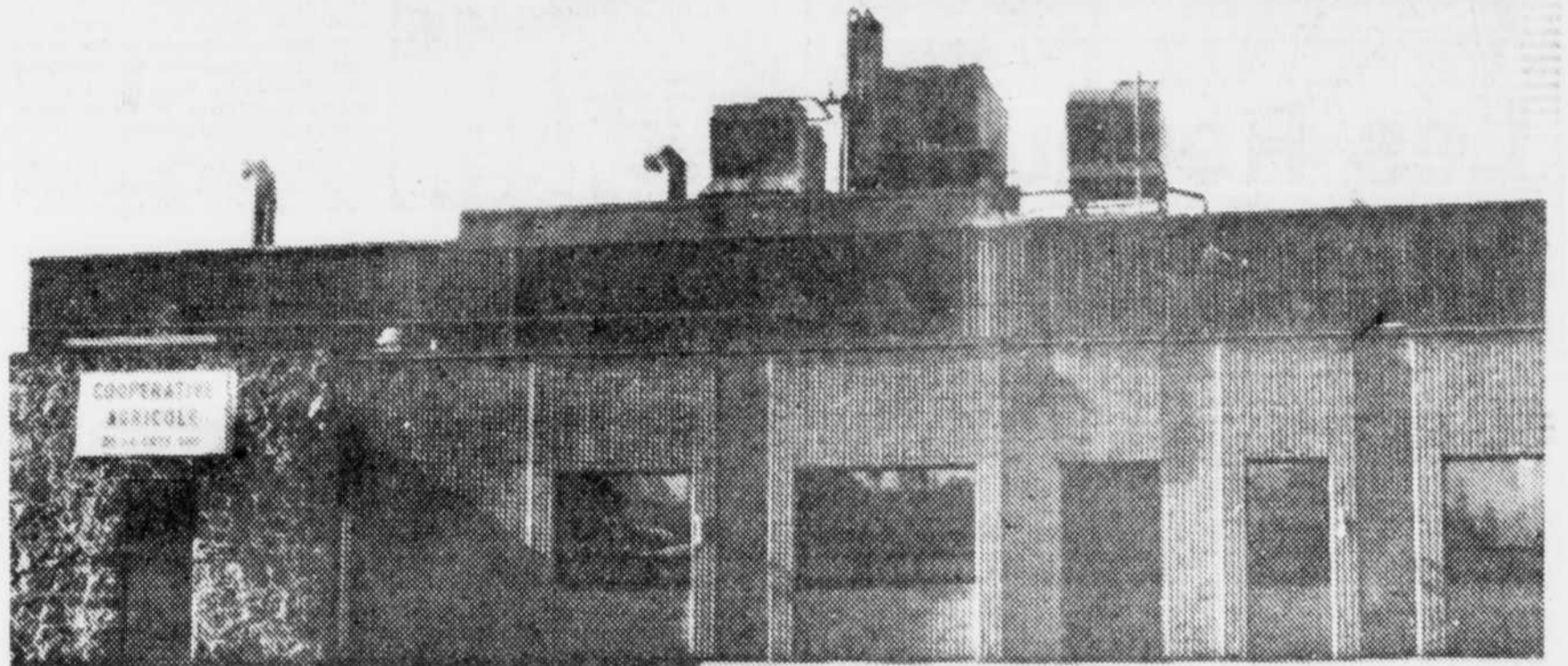
devait se réaliser la conversion de l'usine laitière de Saint-Alexandre.

C'est aussi avec un engagement de la part de la commission canadienne de vendre la production entière du lait en poudre instantané à des pays

d'Afrique comme l'Algérie, à des prix laissant place à un profit normal, que les membres de la coopérative avaient alors donné leur approbation à la réalisation du projet.

D'autres précisions, surtout finan-

cières et techniques, devaient être fournies demain, à l'occasion de la conférence de presse du ministre Jean Garon à La Pocatière, et de la visite subséquente de l'usine laitière, à Saint-Alexandre.



L'usine laitière de Saint-Alexandre pourra se transformer en fabrique de lait en poudre.

## Un ex-étudiant du collège de Saint-Jean réclame une indemnité de \$3.5 millions

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

**LEVIS** — Les procureurs Girard et Lacombe, au nom d'un Lévisien âgé de près de 19 ans, ont déposé une requête auprès de la cour fédérale du Canada, réclamant à Sa Majesté la reine une indemnité de \$3,533,605 à la suite d'un accident survenu lors d'une démonstration d'a-

thlétisme au collège militaire de Saint-Jean d'Iberville.

Le jeune homme, devenu quadriplégique, avait fait une chute, le 1er avril dernier, alors qu'il exécutait un exercice commandé en participant à la démonstration d'athlétisme. Les préposés de la Couronne, alors en devoir, ont déplacé cet homme sans prendre les précautions élémentaires de pré-

miers soins, soutient-on dans la déclaration déposée en cour fédérale.

"Suite à la négligence, incurie et insouciance des préposés de la Couronne, le demandeur a subi une fracture de la colonne vertébrale, qui le laisse quadriplégique. L'état physique actuel du demandeur est dû entièrement à la négligence des préposés de la Couronne."

Dans cette cause, qui semble devoir faire jurisprudence, les procureurs du demandeur soulignent que, malgré les soins reçus et à recevoir, le jeune homme restera affecté d'une incapacité totale permanente. Me André Girard, à son bureau de Place

Tanguay, à Lévis, a émis hier l'opinion qu'il y aurait sans doute peu de gens qui accepteraient d'échanger leur situation contre celle de ce jeune homme, même si cette situation devait être enrichie d'une somme de \$3,5 millions.

"Lors de l'accident, le demandeur avait entrepris des études en génie mécanique; il avait fait une demande pour faire des études en aéronautique et avait reçu une réponse favorable à cet effet. Le demandeur faisait partie de l'élite sportive des Forces armées canadiennes; il avait représenté le collège militaire de Saint-Jean en soccer, en athlétisme et au hockey. Le mérite sportif de

son collège lui avait d'ailleurs été décerné quelques jours avant l'accident."

Le demandeur se croit donc en droit de réclamer une somme de \$3,533,605 pour les dommages résultant de l'accident relaté plus haut. Un tel dédommagement pourrait ainsi inclure diverses compensations pour la perte de revenus, présents et futurs, pour la valeur actualisée de la perte de capacité de gain, pour la perte de participation à un régime de retraite, pour des dépenses spéciales à encourir considérant son état de quadriplégique ainsi qu'un montant pour les souffrances, inconvenients et perte de jouissances.

C'EST L'HEURE DE VOUS ABONNER !

647-3333

LE SOLEIL



INVESTISSEZ  
DANS  
LA MODE

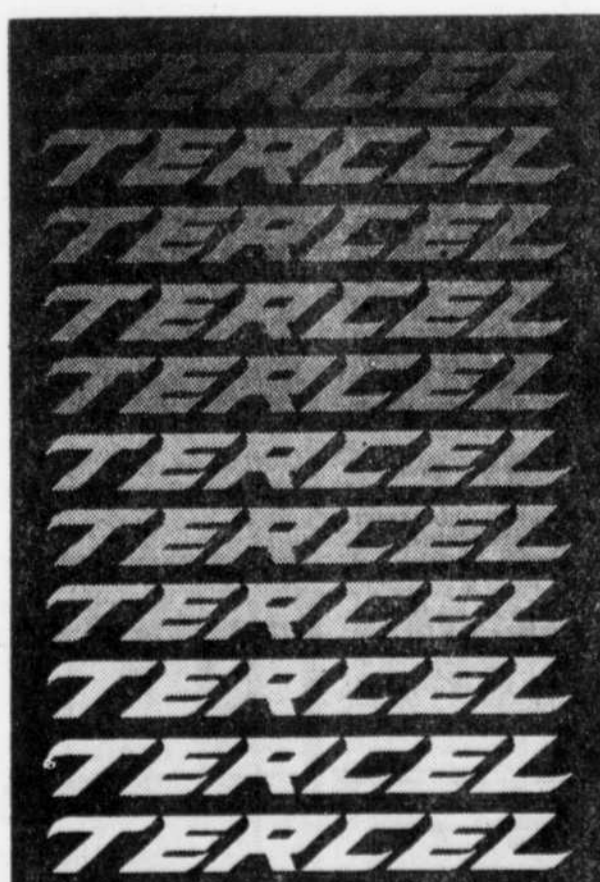
Charme raffiné  
du matelassé.

La vogue du matelassé a gagné les tenues intimes. Il apparaît en douillette dans cet ensemble Lingerie Linda, à chemise garnie de dentelle. Nylon marine ou bourgogne. TP. P. M. G. Lingerie au deuxième. Achats sur place.

\$75

H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'À 21 H. PLACE DE L'HOTEL DE VILLE • PLACE STE-FOY

2 hrs station, gratuit, parc-autos, Place de l'Hôtel de Ville

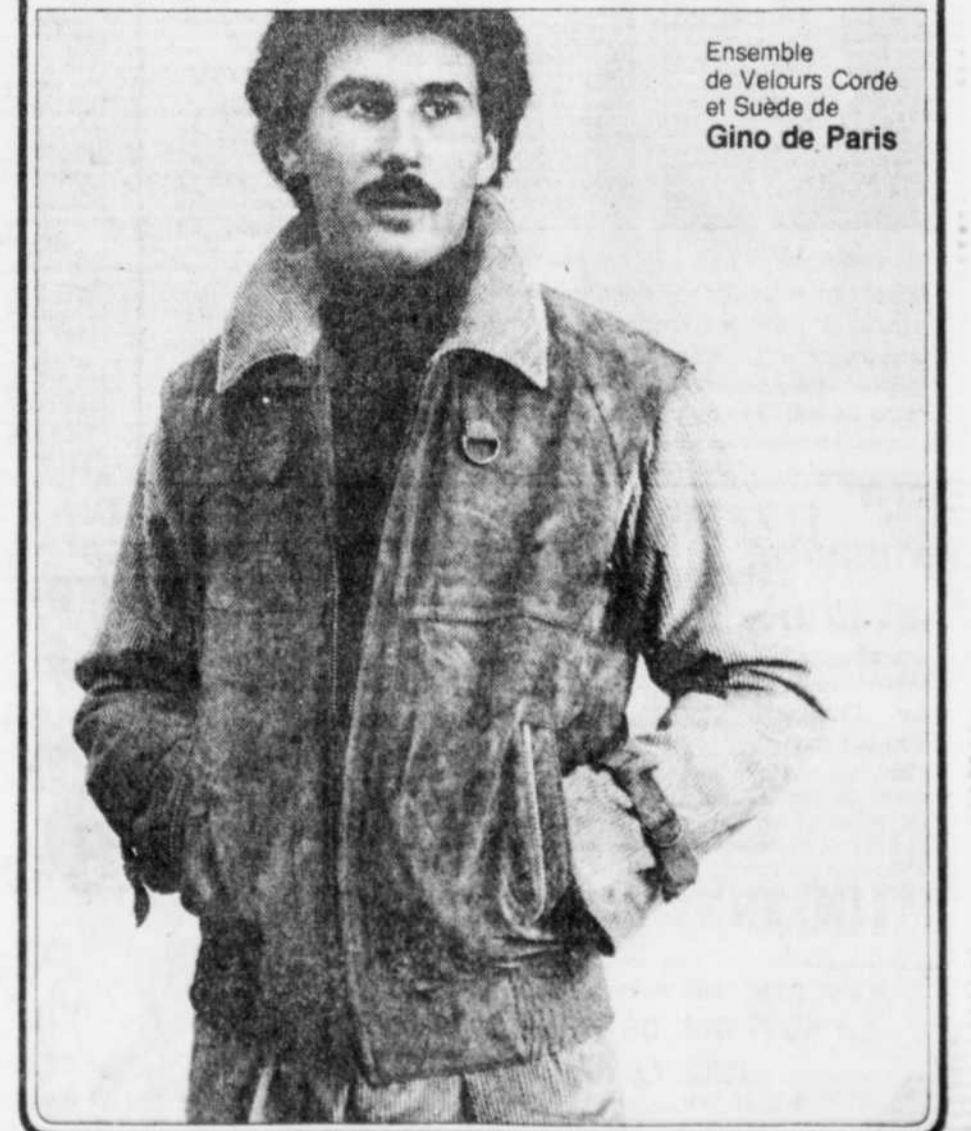


Conduisez-la!  
Le 18 octobre.

TOYOTA  
UNE ANNÉE-LUMIÈRE D'AVANCE

Place Québec 524-5263 Place Bonaventure 875-2013 6818, rue St-Hubert 273-2851 St-Bruno 653-9422

ARMAND BOUDRIAS



stome · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur

# Beaucerons invités à commercer avec l'Europe



M. John Rich, à gauche, causant avec M. Roland Lacroix.

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Conscient qu'il y a des entreprises innovatrices et dynamiques en Beauce pour intéresser des investisseurs étrangers, le consul général britannique au Canada, M. John Rich, a invité les industriels beaucerons à s'orienter en vue de ventes sur le continent européen.

De passage en Beauce, dans le cadre d'une tournée de trois jours, M. John Rich et son attaché commercial M. Michel Robichaud, en plus de visiter une douzaine d'industries importantes de la Beauce, profite de son séjour pour rencontrer les industriels de cette région, ainsi que les dirigeants municipaux et d'organismes, lors de rencontres sociales.

Même si jusqu'ici, il y a des entreprises beaucerones qui font de l'exportation dans divers pays, comme

s'est le cas pour l'Abattoir Turcotte & Turmel (division coopérative fédérée) et de Vallée-Jonction, le commissaire industriel de la région Nouvelle-Beauce, M. Julien Turcotte, de Ville Sainte-Marie, est convaincu que le passage de M. John Rich va permettre aux industriels beaucerons d'avoir une ouverture nouvelle sur le commerce international.

En visitant l'Abattoir Turcotte & Turmel, dont le directeur général est M. Gérard Turcotte, LE SOLEIL a appris que cette entreprise beaucerone exporte plus de 30 millions de livres de porcs par année, à travers le Canada et les Etats-Unis, ainsi qu'en Angleterre, au Japon, aux Antilles, en Corée et aux Philippines.

Aussi, on a pu constater que pour répondre au marché de l'exportation, l'Abattoir Turcotte & Turmel a dû effectuer tout récemment un projet d'expansion évalué à plus de \$250,000

à l'intérieur de l'usine à Vallée-Jonction.

Il s'agit de transformations dans la salle de coupe et de l'achat d'équipements, afin de devenir de plus en plus fonctionnel, comme l'a mentionné M. Gérard Turcotte.

Cette entreprise beaucerone procure de l'emploi à quelque 307 personnes et se spécialise dans l'abattage et la coupe des porcs et des veaux.

Présentement, a-t-on appris, à l'Abattoir Turcotte & Turmel, de Vallée-Jonction, on procède à l'abattage d'au moins 12,500 porcs pour une production hebdomadaire de 2,100,000 livres de viande, en plus de l'abattage de 250 veaux par semaine.

Quant au chiffre d'affaires de cette entreprise, il se situe aujourd'hui à \$85 millions annuellement, avec une masse salariale aux employés de plus de \$2,5 millions.

## Le centre régional de plein air Chaudière lance une souscription

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Le centre de plein air l'OPARC (l'Opti-centre de plein air régional Chaudière) accessible à tout le public, prend une telle envergure au bord du lac aux Cygnes, à Armstrong, dans la Beauce, qu'il envisage la construction d'au moins 6 nouveaux chalets pouvant accueillir une centaine de personnes.

Pour assurer le succès de cette entreprise sans but lucratif, mise sur pied il y a huit ans, par le club Optimiste de Saint-Georges, a déclaré, hier, M. Michel Longchamps, "une équipe de personnes bénévoles sollicitera les Beaucerons dans le cadre

d'une campagne de souscription qui prendra fin le 11 novembre prochain et dont l'objectif est de \$100,000.

"D'une façon ou d'une autre, a-t-il dit, on tentera de rejoindre chaque membre de la collectivité régionale pour le sensibiliser aux nombreuses possibilités de l'OPARC et pour lui demander sa contribution, que ce soit en don financier ou tout simplement en donnant de son temps pour la construction des chalets."

Selon M. Longchamps "si l'OPARC existe aujourd'hui et peut vraiment répondre à la demande de la population, à l'exception d'un atout majeur

l'hébergement, une large part de responsabilité est attribuable aux personnes bénévoles qui y ont oeuvré."

Comme l'a expliqué notre informateur, le 11 novembre "Journée de l'OPARC" clôturera un mois pendant lequel toute la population régionale de Beauce aura pu se sensibiliser aux diverses possibilités que lui offre cette base de plein air qui, somme toute, lui appartient.

On a aussi appris que les 27 et 28 octobre prochain, l'OPARC invite les Beaucerons à venir visiter ses installations et ses facilités lors de ces deux journées où le public sera admis gratuitement.

Ainsi, ceux qui ne sont jamais allés à cet endroit, en plus d'en savoir davantage, auront la chance de satisfaire leur curiosité en parcourant le sentier menant à la montagne à Feu, faire le tour du lac aux Cygnes ou visiter le sentier écologique et le chalet central.

### Site idéal

En visitant les lieux de ce centre de plein air qu'est l'OPARC, situé sur un terrain d'une concession de Domtar, à environ quatre milles de la route 173 Président-Kennedy, un endroit où la nature ne peut être plus sauvage et pittoresque, on pourra constater que jusqu'ici le club Optimiste de Saint-Georges avec l'appui de la population a investi plus de \$800,000 dont la moitié est attribuable aux personnes bénévoles, et la différence provenant de sources gouvernementales.

Quant au terrain où est érigé le centre de plein air l'OPARC, il est considéré comme un des lieux exceptionnels dans la Beauce puisqu'il se situe au pied d'une montagne appelée la montagne à Feu, où l'on trouve le lac aux Cygnes qui n'est pas alimenté par un cours d'eau, mais bien par des

ruissellements de terrain de sorte que l'eau qu'il soutient est des plus pures.

### Les chalets

Le but à atteindre par la construction de 6 chalets au centre de plein air l'OPARC, comme l'a expliqué Michel Longchamps est pour:

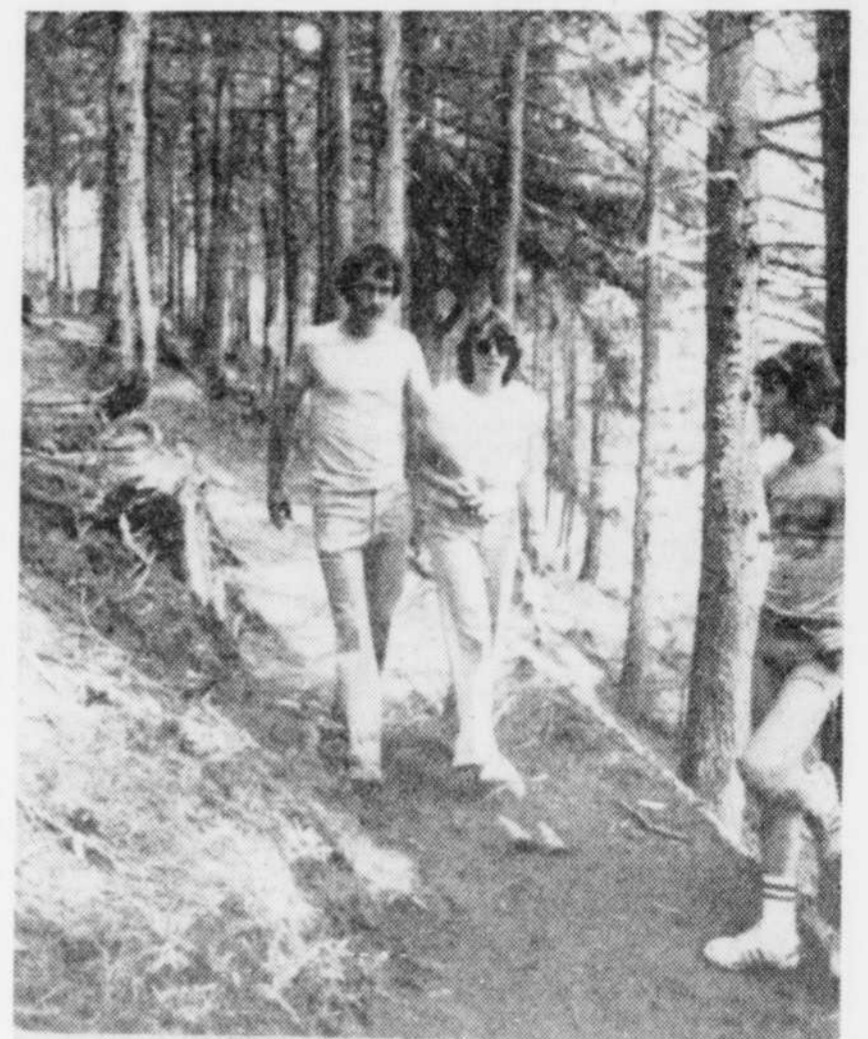
— permettre aux jeunes de la Beauce et d'ailleurs de vivre des expériences uniques et enrichissantes par le biais des classes nature;

— favoriser l'échange véritable et les contacts humains lors de séjour de groupes;

— exploiter à fond le plein air et ses possibilités à travers des stages de formation complets;

— et s'intégrer dans le réseau touristique de la région en créant un lieu de vacances qui répondra aux exigences des touristes.

Sur le plan social, on désire offrir à la population une occasion de participation et de détente, bénéfique pour la santé, peu coûteuse et propre à rapprocher jeunes et moins jeunes par le milieu social privilégié qu'il forme, a ajouté M. Longchamps.



Dans les sentiers de l'OPARC, à Armstrong

## L'UPA de Québec-Sud, d'accord avec B.Landry, au sujet de l'économie

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — La Fédération de l'UPA de Québec-Sud s'est dit en accord avec M. Bernard Landry sur l'analyse et le diagnostic posés sur l'économie québécoise en agriculture, et en ce qui concerne les recommandations qui en découlent du document intitulé "Bâtir le Québec", au terme d'une rencontre.

M. Marcel Giguère, directeur régional, a mentionné "qu'il apparaît fondamental de développer la concertation entre les agents de l'économie pour créer un climat social serein au Québec".

D'autre part, a-t-il dit, il ne fait pas de doute que le potentiel en ressources humaines et en ressources

naturelles au Québec, fournit un atout fondamental pour le développement au niveau de la production et de la transformation en particulier."

Selon M. Giguère "tout en approuvant les priorités de développement d'autosuffisance dans le bœuf, les céréales et l'horticulture, il est évident que ce développement est lié à la rentabilisation de ces productions".

"C'est d'ailleurs l'agriculture, a-t-il ajouté, qui devrait retenir une attention toute particulière du gouvernement québécois au cours des prochaines années, puisqu'il s'agit d'une richesse renouvelable dont le potentiel de développement et de création d'emploi serait des plus prometteur à des coûts relativement bas."

**Invitation**

Alain Jeffrey      Marcel Jeffrey

Marcel et Alain Jeffrey vous invitent personnellement à venir les rencontrer à l'occasion du lancement des nouveaux modèles 1980 au Grand Trianon, 2500, boul. Montmorency, Québec, Tél. 667-9330

**RECHERCHE**

Dédé est recherché pour avoir vendu de l'usagé trop bon marché...

La fourrure usagée, c'est notre spécialité.

CHOIX DE MANTEAUX DE \$75 A \$999.

**\$100,000 DE FOURRURES NEUVES et USAGÉES**

Le plus grand choix de fourrures d'occasion

**LA BOUTIQUE DE FOURRURES USAGÉES ENR.**

497, 3e Avenue, coin 5e Rue, Limoilou — 529-2729

**TERCEL**

**Conduisez-la!**

**Le 18 octobre.**

**TOYOTA**

UNE ANNÉE-LUMIÈRE D'AVANCE

**Les gilets ont la vedette:**

Et nous vous offrons le choix le plus judicieux. Nos gilets en tricot sont très sport chic, et nous sont exclusifs. Vous les porterez avec vos tweeds et vos velours côtelés. Leurs tons sont les plus en vogue cet automne.

G: laine shetland en gris, brun, vert chiné. Centre: pure laine en marine, taupe, aubergine, blanc bis. D: laine, marine, taupe, aubergine.

**\$37.50 à \$45**

Boutique Messieurs, Rez-de-chaussée.

Pour tous les goûts masculins. Classiques ou contemporains

**HOLT RENFREW**

H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'À 21 H.      PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE • PLACE STE FOY

2 hrs station, gratuit, parc-autos, Place de l'Hotel de Ville